

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2021

RELEVE DE CONCLUSIONS

L'an deux mille vingt et un, le 2 décembre à vingt heures, le Conseil municipal de Bourgneuf, dûment convoqué, s'est réuni dans le restaurant scolaire, sous la présidence de M. le Maire, Paul-Roland VINCENT.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation : 25 novembre 2021

<u>Présents</u>: P-R VINCENT, J-L. LÉGER, M. TIGOULET, D. LEGUAY, A. BODET, M. BERRY, G. CASSAN, I. CHAOUACHI, S. FERRIER, T. LACOUE-LABARTHE, V. LAIGO, N. LITSCHY, M-F. OLIVIER (arrivée à 20h20) et R. NAVARRO (arrivé à

20h30)

<u>Absent excusé</u> : L. BERNIER <u>Secrétaire</u> : Marie TIGOULET

Le Maire propose l'ajout d'un 4ème point. Accord du conseil municipal

DECISIONS du CM

1. Installation de caméras de vidéoprotection

Accepté à la majorité

2. Modification des statuts du Sdeer – compétence au titre des activités accessoires relative à la maitrise de la demande d'énergie et la performance énergétique

Accepté à l'unanimité

3. Modification budgétaire DM 3

Accepté à l'unanimité

4. Modification du Tableau des effectifs - création d'un poste administratif

Accepté à l'unanimité

Affiché le 2 décembre 2021

Le Maire, Paul-Roland VINCENT

